



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 15 juillet 2019

## Irrigation

### Nouvelles mesures de restrictions sur le bassin suivant:

- **Bassin de la Gartempe, sous-bassin de Montmorillon**

#### **Le débit seuil d'alerte renforcée d'été est franchi à l'indicateur de Montmorillon sur le bassin de la Gartempe :**

Les prélèvements d'eau en rivière destinés à l'irrigation agricole, rattachés à l'indicateur de Montmorillon, sont restreints selon les dispositions suivantes :

- Pour les prélèvements d'eau sur la rivière Gartempe : Les prélèvements d'eau sont interdits entre 9 heures et 19 heures à partir de mardi 16 juillet 2019 – 8 h
- Pour les prélèvements d'eau sur les affluents de la rivière Gartempe : Les prélèvements d'eau sont interdits entre 9 heures et 19 heures à partir de mardi 16 juillet 2019 – 8 h, et sont restreints au volume Hebdomadaire Réduit de -50 %

**Conformément aux arrêtés-cadre, la préfète a signé le 15 juillet 2019 un arrêté préfectoral en ce sens.**

**Les dispositions de cet arrêté sont applicables à partir de 8 h, le mardi 16 juillet 2019.**

#### Contact presse

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle  
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76